

Un bulletin d'information sur l'actualité liée au campagnol

Le campagnol terrestre est une problématique qui touche de nombreux départements du Massif Central. Il provoque des dégâts importants sur nos prairies avec des impacts économiques majeurs.

En 2016, le Massif Central et la région Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent sur la problématique des campagnols terrestres avec le financement d'actions de recherche et d'expérimentation. En parallèle, le dispositif d'indemnisation (FMSE) se met en place pour financer une partie des coûts liés à la lutte.

Le SIDAM participe à l'animation et à la coordination de la lutte contre les campagnols dans le Massif Central et vous propose ce nouveau bulletin d'information.

Tony Cornelissen,
Président du SIDAM

Novembre 2016

Sommaire :

- **FMSE – Indemnisation des coûts de la lutte – page 2**

Le FMSE, Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnemental a déposé un programme pour l'indemnisation des coûts de la lutte contre les campagnols

- **Expérimentations / Recherche – Action – page 2**

Des expérimentations vont être mises en place directement dans les exploitations dans le Cantal, le Puy-de-Dôme et l'Aubrac

- **Recherche Fondamentale lutte – page 3**

Plusieurs pistes de recherche vont être financées pour trouver de nouveaux moyens de lutte

- **Actualités – page 4**

Une journée en Haute-Loire sur les moyens adaptés aux exploitations d'aujourd'hui pour lutter contre les campagnols terrestres

Une application « campagnols » pour faciliter la remontée d'informations sur le niveau des populations



Stéphane Vidal, étudiant, est actuellement en stage à Clermont-Ferrand (entre juillet et décembre 2016) pour travailler sur la modernisation et la rationalisation du système de surveillance des campagnols. Il est encadré par Yves Michelin (VetAgro Sup).

Il a pour mission de repartir des besoins des agriculteurs et des autres acteurs de la gestion de cette espèce en s'appuyant sur les systèmes déjà en place en Auvergne et dans d'autres régions, afin de les adapter aux caractéristiques du Massif central (communes très grandes, systèmes de production très variés, peu de main d'œuvre agricole disponible pour la surveillance) et aux possibilités offertes par les nouvelles technologies (applications portables et tablettes, localisation GPS, ...).

En décembre, il aboutira à un prototype pour une application permettant de signaler très facilement le niveau de présence de campagnols et de taupes à partir d'un smartphone.



Le FMSE permet d'indemniser les pertes subies par les agriculteurs lors de crises sanitaires ou environnementales. Pour les campagnols, il permet l'indemnisation des moyens de lutte et prévoit une indemnisation des pertes de fourrages dans les cas les plus extrêmes.

Indemnisation des coûts de la lutte

En octobre 2016, le FMSE a déposé un programme pour **l'indemnisation des coûts de la lutte contre les campagnols**.

- ☞ Pour les agriculteurs qui ont signé un **contrat de lutte** (contrat FREDON ou un **engagement FMSE**)
- ☞ Dans les **zones éligibles** (commune listée dans l'arrêté de lutte obligatoire)
- ☞ Agriculteurs actifs, à jour de leur cotisation FMSE (prélevée par la MSA)

Plusieurs départements du Massif Central ont déjà fait signer des contrats de lutte ou des engagements FMSE en 2015-2016 : le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire.

La période couverte par ce programme d'indemnisation est comprise entre la date de prise de l'arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre les campagnols de chaque département (23 octobre 2015 ou après selon les départements) et le 23 octobre 2016 (date de dépôt du programme d'indemnisation au Ministère de l'agriculture).

En 2016-2017, le programme d'indemnisation des moyens de lutte contre le campagnol devrait être reconduit mais le FMSE et le réseau des Fredon souhaitent proposer un contrat de lutte unique.

Indemnisation des pertes de fourrages

Pour les exploitations très fortement touchées par les pullulations malgré les mesures de lutte mises en place, le FMSE prévoit également de mettre en place un programme d'indemnisation pour les pertes de fourrages. Pour l'instant, les modalités d'accès ne sont pas définies.

EXPERIMENTATIONS / RECHERCHE-ACTION

Plusieurs expérimentations sont prévues dans des territoires pilotes, directement sur les exploitations, pour tester de nouveaux moyens de lutter contre les campagnols terrestres et les taupes.

Demande de subventions en cours

Trois dossiers de demande de subventions PEI-Agri « Fonctionnement et mise en œuvre des projets des groupes opérationnels » ont été déposés pour le financement d'expérimentations contre les campagnols terrestres en Auvergne. La région Auvergne s'est engagée à participer à leur financement.

- Expérimenter la **glace carbonique** contre les campagnols terrestres, projet déposé par la Chambre d'Agriculture du Cantal ;
- Tester l'utilisation du **tourteau de ricin comme nouvelle méthode de lutte** contre les campagnols terrestres, projet déposé par la Chambre d'Agriculture du Cantal ;
- Expérimentation de stratégies de lutte intégrée et innovantes contre le campagnol terrestre et la taupe en prairie. L'objectif est d'évaluer des combinaisons de méthodes de lutte (dont le **décompactage**) dans le cadre d'une démarche collective, sur des parcelles identifiées comme stratégiques par un logiciel innovant (partenariat FDGDON Puy-de-Dôme et VetAgro Sup).

Glace carbonique



La Chambre d'Agriculture du Cantal a obtenu des services du Ministère de l'Agriculture une Autorisation de Mise sur le Marché dérogatoire (AMMd) de 120 jours, entre le 13 juin et le 13 octobre 2016, pour l'utilisation de la glace carbonique contre le campagnol terrestre sur prairie. La société PRAXAIR commercialise ce produit sous le nom "Myodox". Composé à 100 % de dioxyde de carbone (CO₂) sous forme solide à - 80°C, Myodox se présente sous la forme de bâtonnets de glace carbonique. Le CO₂ passe à l'état gazeux à température ambiante et se répand dans les galeries pour asphyxier les campagnols.

Une nouvelle AMMd est attendue pour la fin 2016, elle permettrait de pouvoir tester la glace carbonique dans de meilleures conditions.

Le service régional de l'alimentation (SRAL) Auvergne-Rhône-Alpes a expérimenté l'utilisation de glace carbonique contre le campagnol terrestre sur prairie. Les premiers résultats montrent une efficacité limitée par temps chaud et sec. Les taupes et les campagnols s'activent beaucoup moins avec de telles conditions climatiques. Le SRAL a obtenu une efficacité allant jusqu'à 30 % sur les parcelles testées en juillet 2016. Le temps de mise en œuvre est d'environ 1h pour traiter 0,5 ha à deux. Le SRAL devrait mener de nouveaux essais en novembre pour infirmer ou au contraire confirmer ces premiers résultats d'efficacité.

Zones pilotes

Le Syndicat Mixte de Préfiguration du **Parc Naturel Régional Aubrac** (territoire sur une partie de la Lozère, de l'Aveyron, et du Cantal) a déposé un dossier pour obtenir des financements FEDER dans le cadre d'un appel à projet Milieux Ouverts Herbacés (GIP Massif central). Ce projet associe le futur PNR de

l'Aubrac, les agriculteurs locaux et les partenaires agricoles pour tester dans un programme de recherche-action engagé sur 7 zones pilotes (75 agriculteurs / 6 000 ha), les techniques et les modes d'organisation locale qui rendent plus efficace la lutte contre les pullulations de campagnols.

RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE

4 pistes de recherche devraient prochainement être financées :

Nouvelles molécules campagnolicides éco compatibles

Ce programme, porté par VetAgro Sup, prévoit de tester des molécules anticoagulantes efficaces sur les rats et les souris pour mesurer leurs effets sur les campagnols terrestres. La rémanence des molécules campagnolicides sera ensuite évaluée (tester l'accumulation des anticoagulants sur le campagnol terrestre). Enfin, le projet prévoit aussi d'étudier la rémanence des molécules sélectionnées sur la faune non cible (tester l'accumulation des anticoagulants pour les prédateurs).

Causes du déclin

Cet autre programme porté par VetAgroSup, prévoit des prélèvements de campagnols vivants en Auvergne, une analyse démographique fine des populations de campagnols, une analyse du lien entre les populations et la ressource herbagère et l'analyse des prélèvements faits en Auvergne pour l'identification de pathogènes spécifiques dans les différentes phases du cycle des campagnols et en particulier lors du déclin.

Immuno-contraception

Ce projet porté par l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, prévoit la poursuite des recherches sur un « vaccin contraceptif » spécifique au campagnol terrestre et les moyens de l'administrer.

Phéromones

Ce programme porté par l'INRA débutera par une première phase d'identification de phéromones spécifiques pour les campagnols terrestres. Si cette phase est concluante, les recherches devront se poursuivre pour pouvoir utiliser ces phéromones dans les méthodes de lutte (améliorer le piégeage ou attirer les campagnols vers les appâts secs empoisonnés).

D'autres travaux scientifiques sont en cours ou programmés en France (automatisation de la lutte, utilisation d'images spatiales, ...).

ACTUALITES

Démonstration de matériel et des principales méthodes de lutte contre le campagnol en Haute-Loire

Le 13 octobre 2016, la FDGDON de la Haute-Loire a organisé une journée de présentation des méthodes de lutte adaptées aux exploitations actuelles. Au cours de cette journée, du matériel de décompactage, de hersage et de sursemis a été présenté. Cette journée a également permis de faire un tour d'horizon des principales méthodes de lutte : gazage des taupes avec le PH3, piégeage mais aussi présentation de la glace carbonique par le SRAL.

Cette journée d'échanges sur différents moyens de lutte avec une démonstration de matériels a été organisée en partenariat avec les CUMA.



Décompacteur Cultiplow d'Agrisem présenté le 13 octobre

BSV (Bulletins de Santé du Végétal) prairies et flash campagnols dans le Massif Central

- BSV Prairies Lozère (Octobre 2016)

<http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/commun/bsv-prairies.html>

- BSV prairie Auvergne (septembre 2016)

<http://www.fredon-auvergne.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal.html>

- Flash campagnols Rhône-Alpes (août 2016)

<http://www.fredonra.com/tag/campagnols>

- BSV prairie Limousin (juillet 2016)

<http://www.fredon-limousin.fr/category/bsv-prairies/>

- BSV Prairie Midi-Pyrénées (juillet 2016)

<http://www.mp.chambagri.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal,1705.html>

- BSV Prairie Bourgogne (avril 2016)

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-Sante-du-Vegetal,528>

Contact : Viviane Thévenot

Animation et coordination de la lutte contre le campagnol terrestre dans le Massif Central

SIDAM

9 allée Pierre de Fermat

63170 AUBIERE

Tél. : 04 73 28 78 33

sidam@aura.chambagri.fr

<http://www.sidam-massifcentral.fr>